

Les plantes invasives en Presqu'île de Crozon

Les espèces invasives sont la deuxième cause de disparition des espèces animales et végétales dans le monde

→ Une espèce invasive est **importée d'autres pays** souvent d'Asie, Afrique ou Amérique.

Une fois plantée en France, si les conditions lui conviennent elle va se développer et **prendre la place des plantes locales**.

Les plantes invasives sont très résistantes et **difficiles à détruire**.

De nombreux espaces naturels sont ainsi perturbés et menacés aujourd'hui.

Pour lutter contre ce phénomène il existe deux actions complémentaires :

1/ Ne pas les planter

2/ Détruire les plants présents sur le territoire

Les plantes invasives les plus présentes en Presqu'île :

1/ L'herbe de la pampa

Origine : Amérique du Sud

Reproduction : par graines issues des plumeaux.

Dangers : destruction des milieux naturels, risques pour l'homme : feuilles coupantes, plant brûlant facilement (risque d'incendie), provoque des allergies (pollen).

Destruction : **arrachage** au tractopelle et **incinération**. Coupe à ras et bâchage. Au minimum coupe des plumeaux dès leur sortie (automne) pour éviter la dissémination des graines. **Si l'incinération sur place n'est pas possible pour les herbes de la pampa au minimum, mettre les plumeaux dans des sacs poubelle bien fermés et les déposer dans la benne "incinérables" de la déchèterie.**



Nom latin : *Cortaderia selloana*

Les plantes invasives les plus présentes en Presqu'île :

2/ La renouée du Japon

Origine : Asie

Reproduction : tiges souterraines (rhizomes), propagation par transport de fragments de racines dans la terre lors de travaux et remblais. Un tout petit morceau suffit.

Dangers : destruction de milieux naturels, perte de diversité.

Destruction : il n'existe aujourd'hui aucun moyen vraiment efficace pour détruire cette plante. Tenter l'arrachage ou fauche au moins deux fois par an pendant 5 ans. On peut compléter par un bâchage. Les déchets seront impérativement incinérés.

Il faut absolument éviter que des morceaux de renouée ou de la terre contaminée soient véhiculés vers des secteurs non colonisés, il existe un fort risque de propagation.



Nom latin : *Fallopia japonica*

Les plantes invasives les plus présentes en Presqu'île :

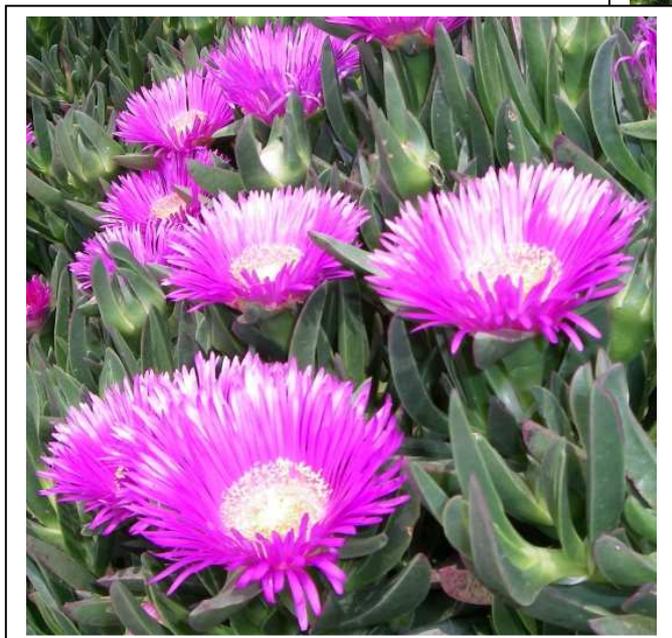
3/ Les griffes de sorcières

Origine : Afrique du sud

Reproduction : graines et propagation par rizhomes.

Dangers : destruction de milieux naturels, perte de diversité.

Destruction : **arrachage** des plaques, **séchage et incinération**. Veiller à ne laisser aucun morceau sur place.



Nom latin : *Carpobrotus edulis* et *Carpobrotus acinaformis*

Les plantes invasives les plus présentes en Presqu'île :

4/ Le séneçon en arbre (arbuste)

Origine : Amérique

Reproduction : par graines.

Dangers : destruction milieux naturels, perte de diversité.

Destruction : **dessouchage et incinération** sur place, en particulier si les fleurs sont en graines (éviter absolument de les transporter : risques de dissémination fort). Coupe rase à renouveler plusieurs fois : rejette fortement.



Nom latin : *Baccharis halimifolia*

5/ Le séneçon du Cap

Origine : Afrique du Sud

Reproduction : par graines.

Dangers : destruction milieux naturels, perte de diversité.

Destruction : **arrachage et incinération.**

Plusieurs passages sont nécessaires et site à surveiller longtemps après l'arrachage



Nom latin : *Senecio inaequidens*

Les plantes invasives les plus présentes en Presqu'île :

6/ et d'autres encore

Les plants qui suivent sont moins problématiques en Presqu'île mais il faut les surveiller et éviter de les planter.



Le rhododendron pontique

Le Laurier palme





L'aïl triquète

**Le Myriophylle
Du Brésil
*Utilisé pour les
aquarium***

7/ Le cas de la Crozonnaise ou grémil à rameaux étalés

Cette plante à fleurs bleues est relativement rare en France. Un des secteurs où on la trouve le plus est la Presqu'île de Crozon.

Celle-ci est menacée aujourd'hui entre autres parce que **la version domestique de cette plante** est souvent choisie pour décorer les parterres des communes et des jardins et qu'il y a un **risque d'hybridation entre les deux plants**. Cette hybridation entraînerait la disparition de la souche sauvage.

Afin de préserver la "Crozonnaise" il serait judicieux d'éviter d'utiliser cette plante, nommée *Lithodora prostrata* ou *Lithodora diffusa* ou grémil prostré ou Grémil étalé, pour orner jardins et espaces verts...



La Crozonnaise ou grémil à rameaux étalés

En résumé : Comment agir ?

- ➔ **Vérifier que les plantes prévues pour les espaces verts et jardins ne font pas partie de la liste jointe à ce document.**
- ➔ **Détruire et incinérer les plants repérés** dès que possible.
- ➔ **Eviter la dissémination** en incinérant tous les plants sur place et/ou en évitant la dissémination des graines et / ou morceaux de plants (transport en sac / remorque bâchée / nettoyage des outils...)
- ➔ **Surveiller les secteurs concernés même après la destruction** : la présence possible de graines ou de morceaux de racine peut favoriser la repousse de plants.
- ➔ **Pour tous renseignements complémentaires : contacter Ségolène GUEGUEN à la Communauté de Communes de la Presqu'île de Crozon (02.98.27.24.76).**

Liste des espèces invasives en France
Plantes à ne pas planter et à détruire !

Nom latin	Nom français
<i>Acacia dealbata</i>	Mimosa
<i>Acer negundo</i>	Erable negundo
<i>Ailanthus altissima</i>	Ail triquètre
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambroisie à feuilles d'Armoise
<i>Amorpha fruticosa</i>	Faux-indigo
<i>Aster lanceolatus</i>	Asters américains
<i>Aster novi-belgii</i>	
<i>Azolla filiculoides</i>	Azolla fausse-fougère
<i>Baccharis halimifolia</i>	Sénéçon en arbre
<i>Bidens frondosa</i>	Bident à fruits noirs
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleja du Père David
<i>Campylopus introflexus</i>	
<i>Carpobrotus edulis</i>	Griffes-de-Sorcières
<i>Carpobrotus acinaciformis</i>	
<i>Clathrus archeri</i>	Champignon-pieuvre
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la Pampa
<i>Egeria densa</i>	Egeria
<i>Elodea canadensis</i>	
<i>Elodea nuttallii</i>	Elodées
<i>Elodea callitrichoides</i>	
<i>Fallopia japonica</i>	Renouée de Japon
<i>Fallopia sachalinensis</i>	Renouée de Sachaline
<i>Helianthus tuberosus</i>	Topinambour
<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce du Caucase
<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine de l'Himalaya
<i>Impatiens parviflora</i>	Balsamine à petite fleurs
<i>Lagarosiphon major</i>	Lagarosiphon
<i>Lemna minuta</i>	Lentille d'eau minuscule
<i>Lemna turionifera</i>	Lentille d'eau rouge
<i>Ludwigia peploides</i>	Jussies
<i>Ludwigia uruguayensis</i>	
<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Myriophylle du Brésil
<i>Orthodontium lineare</i>	
<i>Paspalum dilatatum</i>	Paspale dilaté
<i>Paspalum distichum</i>	Paspale distique
<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier palme
<i>Prunus serotina</i>	Cerisier tardif
<i>Rhododendron ponticum</i>	Rhododendron pontique
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia
<i>Senecio inaequidens</i>	Sénéçon du Cap
<i>Solidago canadensis</i>	Solidage du Canada ou Verge d'Or du Canada
<i>Solidago gigantea</i>	Solidage glabre
<i>Spartina townsendii</i>	Spartine de Townsend